

En 2021, une fréquentation touristique toujours en retrait

En 2021, avec la levée progressive des restrictions de déplacements en France métropolitaine, l'activité touristique redémarre en mai et juin et l'embellie est notable par rapport à l'année catastrophique 2020. Par rapport à 2019, dernière année d'activité annuelle complète avant la crise sanitaire, la fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme reste très en retrait ; le nombre de nuitées est inférieur de 25 % sur l'année dans les hôtels et de 15 % pour les campings durant la période estivale.

L'embellie est portée par la clientèle résidente, les restrictions de déplacements aux frontières liées à la crise sanitaire restreignent fortement les échanges avec l'étranger.

Avertissement

Les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont pesé sur les hébergements touristiques. Dans ce contexte, l'Insee a choisi de réduire leur charge en réalisant des enquêtes allégées, moins détaillées, conduisant à une livraison de résultats plus agrégés. Les résultats plus détaillés sont de nouveau disponibles à partir de l'été 2021, concernant notamment la fréquentation internationale.

Révision des séries : à partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels, des campings et des AHCT non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

Couverture des saisons touristiques :

- Hôtel : les données 2021 détaillées (catégorie, type de clientèle,...) ne couvrent que la période mai - décembre.
- Camping : la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre, celle 2020 couvre les mois de juillet à septembre et celle 2019 couvre les mois d'avril à septembre.
- AHCT : les données 2021 ne couvrent que la période mai - décembre. Les données ne sont pas disponibles sur 2020.

Malgré une nette embellie, l'activité hôtelière est toujours très pénalisée par les effets de la pandémie

En 2021, les nuitées enregistrées dans les hôtels de la région Centre-Val de Loire approchent 4,6 millions, en augmentation de 32 % par rapport à 2020. Ce redressement dépasse de 3 points celui observé au niveau de la France métropolitaine. Il est essentiellement le fait de la clientèle nationale. Cependant, comparé à l'année 2019, dernière année d'activité annuelle complète, ce résultat reste très bas, en recul de 25 %. Pour le niveau national, l'écart reste de - 37 % ► [figure 1](#).

Au regard de l'activité 2019, un déficit mensuel de nuitées s'observe tout au long de l'année 2021 ► [figure 2](#). Très fort sur les premiers mois, - 40 % pour le premier trimestre, il atteint même - 70 % au plus fort de la crise, en avril quand la moyenne en métropole avoisine même - 80 %. Après un rattrapage progressif en mai et juin, avec la levée complète des restrictions, le déficit de fréquentation hôtelière en région Centre-Val de Loire s'amenuise très vite dès le mois de juillet. L'activité redevient quasi équivalente à l'avant-crise sanitaire en août, - 2,9 % par rapport à 2019, alors qu'elle accuse toujours un retrait de 14 % au niveau national. Une légère dégradation de l'activité hôtelière revient en fin d'année. Le nombre de nuitées au cours

du dernier trimestre dans la région est inférieur de 5 % à la même période de 2019. L'écart reste cependant plus faible que celui de - 12 % observé en moyenne métropolitaine. Les régions où la fréquentation est la plus en repli au second semestre par rapport à la période de référence sont l'Île-de-France, qui pâtit particulièrement des annulations d'un grand nombre de congrès, de salons et de séminaires, le Grand-Est, les Hauts-de-France et l'Occitanie.

Les difficultés rencontrées par le secteur hôtelier se traduisent aussi par une diminution de l'offre de chambres. Ainsi 530 000 chambres en moyenne par mois sont proposées, alors que ce nombre approchait 600 000 en 2019, soit un repli de 10 %. Suivant de près l'évolution des nuitées enregistrées, le taux d'occupation reste très bas au 1^{er} trimestre 2021 principalement au mois d'avril où seulement 30 % des chambres sont louées. Il se redresse très vite à l'été, atteignant sa valeur maximale en août (67 %) puis redescend en fin d'année, devenant inférieur au niveau national à partir d'octobre ► [figure 3](#).

Conséquence du manque de clientèle, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie chute de moitié au 1^{er} trimestre 2021, cette baisse atteignant même 72 % en avril. Il rattrape quasiment son niveau d'avant-crise aux vacances d'été, mais redescend légèrement au dernier trimestre. En août 2021, le chiffre d'affaires des

12 derniers mois est inférieur de 40 % au chiffre d'affaires des 12 mois précédant août 2019. Signe d'une amélioration de la situation mais d'un retard persistant par rapport à la situation d'avant-crise, en décembre 2021, ce chiffre d'affaires sur 12 mois reste inférieur de 25 % à celui de l'année 2019 ► [figure 4](#).

Le chiffre d'affaires dans la restauration varie de la même façon avec un niveau avoisinant - 60 % de celui de la période de référence aux 4 premiers mois de l'année. Dès le mois de juin et la fin des restrictions de déplacements, il se redresse et dépasse même celui du mois d'août 2019, avant d'être de nouveau inférieur à 2019 en fin d'année. En moyenne sur les 12 derniers mois, le chiffre d'affaires dans la restauration recule de 25 %.

L'analyse des données départementales de présence et d'origine de la clientèle de mai à décembre 2021 montre toujours un attrait plus élevé pour le département de l'Indre-et-Loire qui compte 1,1 million de nuitées sur cette période, soit 29 % des 3,9 millions de nuitées régionales. Avec le Loiret et le Loir-et-Cher, ces trois départements accueillent 70 % de la fréquentation hôtelière régionale ► [figure 5](#).

La population résidente domine largement parmi la clientèle des hôtels régionaux : elle en représente 85 %.

Les autres hébergements collectifs, pour lesquels des observations sont disponibles sur la période de mai à décembre, complètent l'accueil touristique observé dans la région. Cette catégorie regroupe résidences de tourisme, villages de vacances, auberges de jeunesse. Ces établissements rassemblent 1,2 million de nuitées dans la région, pour un total en France métropolitaine de 60 millions.

L'activité dans les campings encore en deçà de celle de 2019

De mai à septembre 2021, l'hôtellerie de plein air régionale enregistre 1,7 million de nuitées, en repli de 15 % par rapport à la même période de 2019 (2 millions). Cette baisse d'activité est trois fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Le taux d'occupation régional reste inférieur à celui de 2019 durant les mois de mai à juillet, mais redevient équivalent pour les mois d'août et septembre. Il atteint 45 % au plus fort de la saison en août, contre 64 % au niveau France métropolitaine.

Contrairement au niveau national, en Centre-Val de Loire, la clientèle non résidente occupe une part beaucoup plus importante dans les campings que dans le secteur hôtelier classique. Elle génère près de 480 000 nuitées sur la période mai-septembre 2021, soit 27,8 % du total, un poids presque deux fois plus élevé que celui observé dans les hôtels régionaux. Cependant, en lien avec les restrictions liées à la pandémie, cette clientèle est aussi nettement moins présente qu'en 2019 où

cette part atteignait 43 %. En d'autres termes, la baisse de fréquentation de l'hôtellerie de plein air entre 2019 et 2021 (- 300 000 nuitées) est entièrement imputable à la clientèle non résidente (- 400 000 nuitées).

L'occupation d'emplacements équipés augmente au niveau régional comme en France métropolitaine. Sur la période mai-septembre, ces équipements en Centre-Val de Loire rassemblent 46 % des nuitées en 2021, contre 40 % en 2019 (respectivement 55 % et 52 % en France métropolitaine) ► **figure 6**.

Suivant l'évolution de la clientèle, le chiffre d'affaires moyen sur les 12 derniers mois de l'hôtellerie de plein air chute de façon importante et reste inférieur de 10 % à celui de 2019, malgré le redressement de l'activité durant les vacances d'été.

Surtout en lien avec l'offre touristique, la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air, au sein de la région Centre-Val de Loire, se situe majoritairement dans le département du Loir-et-Cher. Ce département totalise 44 % des nuitées, suivi par l'Indre-et-Loire, 29 %, puis le Loiret, 11 %.

Recul plus marqué dans les hôtels non classés et les campings d'une ou deux étoiles

La diminution de clientèle dans hôtellerie de plein air Centre-Val de Loire pèse essentiellement sur la catégorie des hôtels « non classés » ► **figure 7**. Ils perdent 35 % de nuitées, alors que la

baisse totale atteint 15 % entre 2021 et 2019 sur la période mai-septembre. Ceci est à mettre en regard du recul de 22 % de l'offre dans ces établissements sur cette même période, pour une moyenne de - 15 % toutes catégories confondues. La part de la clientèle choisissant des hôtels de 3 étoiles atteint 40,7 %, en augmentation de 1,8 point, celle des hôtels haut de gamme, 4 et 5 étoiles est de 17,7 %, + 0,7 point.

La préférence pour les établissements les mieux équipés, s'accroît dans l'hôtellerie de plein air ► **figure 8**. Ainsi, sur la période mai-septembre, malgré un recul du nombre de nuitées de 14 %, les établissements de 3 étoiles et plus rassemblent 80 % de la fréquentation des campings, en hausse de près d'un point et demi par rapport à 2019. Parmi les emplacements offerts, un sur trois se situe dans ces établissements. ●

Martine Blouin (Insee)

► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

en millier

Année	Hôtels (année entière)		Campings (mai-septembre)		AHCT* (mai-décembre)	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
2021	4 591	134 454	1 721	112 320	1 238	60 512
2020	3 489	104 183	nd	nd	nd	nd
2019	6 089	214 638	2 034	118 879	1 989	96 929

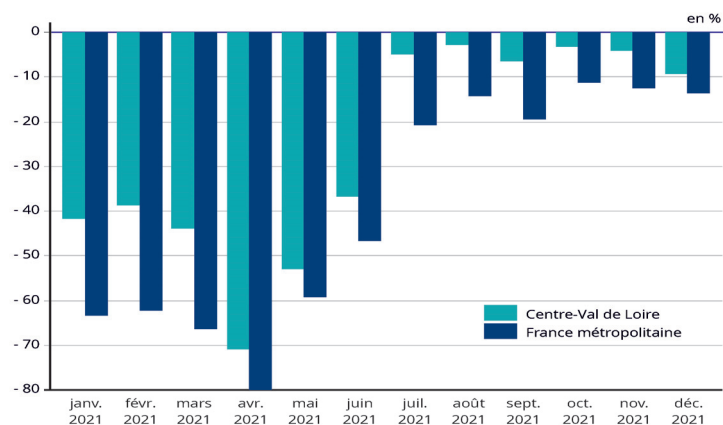
* AHCT : Autres hébergements collectifs touristiques .

nd : non disponible.

Note : données définitives.

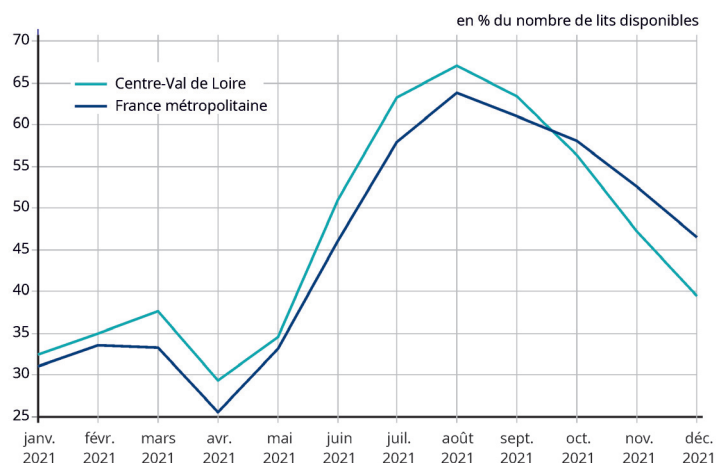
Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du Tourisme (CRT)

► 2. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels par rapport au même mois de 2019



Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du Tourisme (CRT)

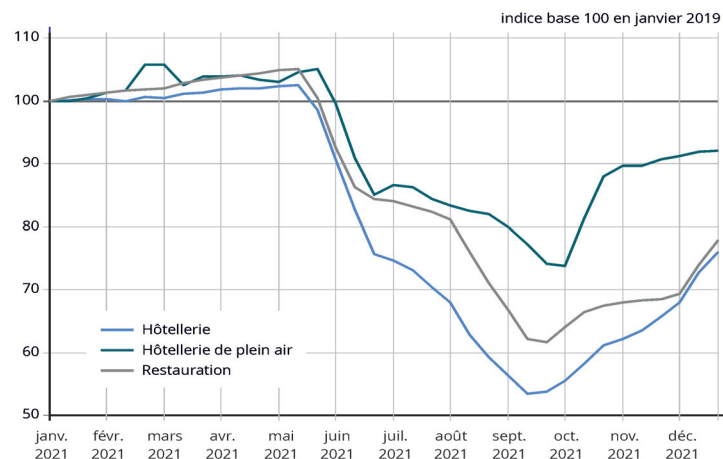
► 3. Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du Tourisme (CRT)

► 4. Évolution du chiffre d'affaires des 12 derniers mois - Centre-Val de Loire



Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2021, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.

Source : Insee, DGFiP

► 5. Nombre de nuitées dans les hôtels par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les hôtels en 2021 (milliers)	Part de nuitées effectuées en 2021 par une clientèle non résidente (%)
Cher	459	12,2
Eure-et-Loir	429	14,1
Indre	259	10,8
Indre-et-Loire	1 105	15,4
Loir-et-Cher	739	11,0
Loiret	872	18,9
Centre-Val de Loire	3 862	14,5
France entière	118 195	21,3

Notes : données définitives.

Avertissement : dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

► 6. Nombre de nuitées dans les campings par département

Zonage	2021 (milliers)	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2021	
		Mai-septembre 2019 (en milliers)	Évolution 2021/2019 (%)	par une clientèle non résidente %	sur emplacements équipés %
Cher	90	109	- 17,4	17,4	21,7
Eure-et-Loir	64	102	- 37,3	23,8	61,5
Indre	121	119	1,7	22,8	26,8
Indre-et-Loire	496	648	- 23,5	25,3	40,3
Loir-et-Cher	754	817	- 7,7	29,3	60,9
Loiret	195	238	- 18,1	37,5	20,4
Centre-Val de Loire	1 721	2 034	- 15,4	27,8	46,0
France métropolitaine	112 320	118 879	- 5,5	19,6	55,3

Avertissement : Pour les données régionale, les données concernent la période mai-septembre, pour celles de France métropolitaine il s'agit d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du Tourisme (CRT)

► 7. Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	en milliers	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 149	25 621
3 étoiles	1 571	46 353
4-5 étoiles	682	30 278
Non classés	460	13 727
Total	3 862	115 980

Note : données définitives.

Avertissement : dans ce tableau, la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à décembre.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

► 8. Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2021 (milliers)		Évolution 2021/2019 (%)	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	257	12 737	- 21,1	- 10,8
3-4-5 étoiles	1 379	94 630	- 13,9	- 11,3
Non classés	85	4 954	- 20,6	- 6,8
Total	1 721	112 320	- 15,4	- 11,1

Note : données définitives

Avertissement : Pour les données régionale, les données concernent la période mai-septembre, pour celles de France métropolitaine il s'agit d'avril à septembre.

Source : Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

► Pour en savoir plus

- Chalot, C., Piraux E., Stabilité de l'emploi salarié et forte baisse du chômage, Insee Conjoncture Centre-Val de Loire n° 38, 27 avril 2022.